

Mes frères, votez tous comme un seul homme que vous ne voulez pas de loi défendant... ce que fera la fraude !

Votez NON, cent mille fois NON !

Je déteste l'ivrogne, et je n'ai jamais trémpé mes lèvres dans ces poisons : gin, rye, whisky, etc.

Mais le vin, ce fortifiant des travailleurs, ce restaurateur des pauvres malades !

La bière, qui, bien faite, apaise si bien la soif la plus forte !

Le cidre, cette boisson de nos pères, et sans laquelle — le diable le pardonne à ces dominés de malheur, instigateurs de tout ce trouble — sans laquelle, dis-je, le Normand ne serait plus Normand !

Halte-là !

Faites payer deux cents, cinq cents piastres si vous le voulez, la licence pour la vente des liqueurs fortes, dans lesquelles vous ne comprendrez ni le vin, ni la bière, ni le cidre : nous serons avec vous, nous écrivons en votre faveur, nous voterons à tour de bras s'il le faut.

Mais laissez-nous boire le bon vin des Pères Trappistes, le bon vin canadien que plusieurs font si bien, même en Ontario !

Laissez-nous boire la bière inoffensive au houblon, et veillez — c'est votre devoir — à ce qu'elle ne contienne ni alcool, ni strychnine (poison des plus violents), ni autres saletés.

Laissez-nous déguster le bon cidre de Normandie, encore qu'il sorte de la maison des Pères Trappistes d'Oka, ou qu'il vienne de notre célèbre fabricant canadien-français, M. F. B. Lafleur, de Lachine.

Allez donc, chez cet excellent homme, commander quelques gallons de son délicieux breuvage : vous m'en direz des nouvelles ! Je sais bien que son cidre serait vite plus fort que votre tête, si forte fût cette tête : mais l'arsenic est un poison terrible, cependant nous le prenons pour les maladies de cœur. Et le cidre, du moins, n'est pas un poison, pas plus que le vin ou la bière.

C'est l'excès qui est un poison !

Instruisez, éclairez les masses : cela vaudra mieux que toutes les votations de prohibitions de fabrication, d'importation, de ventilation et de tous les mots que vous pourrez fabriquer en action !

Rodolphe Le Fort

CHRONIQUE PARISIENNE

Mon cher directeur,

Non, je ne suis pas mort. Et même ne cherchez pas la cause de mon long silence dans l'affaiblissement causé par une dure maladie, car, de ma vie, encore courte pourtant, je ne me suis si ostensiblement bien porté. Et, tenez, je veux vous tirer d'embarras et vous dire tout de suite pourquoi je ne vous ai pas, d'ores et déjà, adressé plusieurs douzaines de correspondances sur Paris, ainsi que vous m'y invitiez si gracieusement, un jour ou deux, peut-être, avant mon départ.

C'est que, chaque fois que je voulais m'exécuter, je reculais effaré par la blancheur de la page que je voulais remplir à votre intention...

Aujourd'hui même, je ne sais trop que vous dire et je reste "perplexe", tout aussi perplexe que le duc della Volta de la *Fille du Tambour Major*. A tel point que mes amis qui se souviennent encore de l'inimitable Mézière, ne pourront que s'écrier : "Je l'savais, mon ami : je l'savais !..." Car, qu'est-ce qui n'a pas encore été dit sur Paris ?

Tout le monde en a parlé, tout le monde en parle encore. C'est peut-être à cause de cela que vous me demandez une causerie qui me force à parler de quelque chose de battu et rebattu. Car, depuis Hugo jusqu'à Bœdecker, ce compagnon fidèle de l'Anglais classique, on a tout dit sur Paris et sur les Parisiens.

Mais, au fait, le Bœdecker, il n'y a pas que les Anglais qui voyagent avec lui, il y a aussi...

Comme question de fait, il y a tous ces touristes à grande vitesse qui visitent Paris en jetant un regard distrait sur un édifice après avoir lu, avec une attention concentrée, une page de leur Bœdecker.

Ces aimables voyageurs retournent dans leur pays, persuadés que rien ne leur a échappé dans la ville lumière, tandis qu'à la vérité, ils ne connaissent que leur guide. Mais ce qu'ils le connaissent !... c'est à n'y pas croire, ils le déclameraient sans souffler, je le parierais.

Ainsi, j'en ai rencontré un dernièrement, à qui l'on pourrait appliquer, sans crainte d'erreur, les réflexions que je viens de faire.

Il a sillonné Paris, pédestrement, à raison de 25 à 30 milles par jour, seul avec son Bœdecker, s'extasiant, d'une extase toujours égale d'ailleurs, à la vue des monuments, des édifices ou des jardins, peu importe, devant lesquels, en lisant son guide, le matin, il s'était promis de tomber d'admiration dans le cours de la journée. En sorte qu'il aura la ferme conviction d'avoir vu Paris et de le connaître dans les coins, quand de fait, il ne l'aura vu qu'à vol d'oiseau, de gros oiseau, si je puis m'exprimer ainsi, parce que notre touriste est de dimensions plutôt considérables. Ses amis ne seront pas peu surpris de l'effet produit par ce genre d'exercice sur sa corpulence : un espace très prononcé s'accuse déjà entre ses flanelles et son gilet. Mais il a son programme et rien ne peut l'en faire dévier, surtout quand il l'a ruminé pendant dix ou douze longs jours de traversée. Vous pensez bien qu'il n'y failira pas jusqu'à la date de son départ, inexorablement fixée au 15 juillet.

Car, dans son itinéraire, sont marqués d'une croix rouge tous les endroits où il devra y avoir des illuminations — et il verra tout cela, quand même il devrait marcher sur cent mille cors parisiens.

Et le 15 juillet, fatalement, irrévocablement — c'est le programme — il quittera Paris :

"Gai et content." Ayant vu l'armée française, "à Longchamps."

* * *

Et maintenant, ne serait-il pas temps de causer de quelque chose d'intéressant ? Mais voilà ; ce n'est pas dans le programme. Y tenez-vous tant que ça, vous, au programme ? Moi ? pas du tout !

Et ce quelque chose dont j'aurais à vous parler, intéresserait certainement nos bons amis, les jeunes littérateurs de Montréal, et sans doute aussi le "Tout Montréal élégant," parmi lequel se comptent beaucoup de ces jeunes filles charmantes à qui mon excellente amie, Françoise, reprochait autrefois de se servir un peu trop de leurs dictionnaires pour se confectionner des papillotes...

Il s'agit de monsieur de Labriolle, que j'ai rencontré aux mercredis de M. Herbet, récemment engagé par l'Université Laval, de Montréal, comme professeur de littérature.

Son engagement s'est effectué dans des conditions particulièrement brillantes, car les ministères des affaires étrangères et de l'instruction publique ont donné leur approbation à la nomination de M. de Labriolle, cette nomination prenant ainsi un caractère semi-officiel. En outre, le temps que M. de Labriolle passera au Canada lui sera compté, comme s'il demeurait en France, pour son avancement et sa retraite.

Le nouveau professeur est un tout jeune homme : vingt-quatre ans à peine. Après son éducation à l'externat de la rue de Madrid, institution dirigée par les Pères Jésuites, il a passé quatre ans en Sorbonne et, à dix-huit ans, il était agrégé de lettres. De là, il passa à l'école des hautes études du Collège de France, où il étudia sous la direction de M. Cagnat, professeur d'épigraphie latine. Puis il fut admis à la fondation Thiers, où tous les ans sont nommés par concours, cinq jeunes gens, pour une période de trois ans.

La fondation Thiers est analogue à l'Ecole de Rome et à l'Ecole d'Athènes, dont on vient de célébrer le cinquantenaire avec tant d'éclat. Ayant fait son service militaire, M. de Labriolle retourna auprès de son maître, M. Cagnat, qui comptait se l'attacher en pu-

bliant, en collaboration avec lui, un volume scientifique.

A présent, causons un peu des cours que donnera le nouveau professeur.

Et d'abord, trois fois par semaine, si je ne me trompe, un cours strictement réservé aux étudiants inscrits, analogue d'ailleurs à ceux de la Sorbonne.

En plus, une fois la semaine, conférence publique du genre de celles que MM. Brunetière et Doumic donnaient, avec tant de succès, ces deux derniers hivers. Ces conférences formeront un tout par elles-mêmes et seront un complément, une revue dans leurs grandes lignes, du cours de la semaine.

D'ici trois ans, M. de Labriolle aura épuisé son sujet et terminé son engagement. Comme on le voit, son programme est assez élaboré et la jeunesse studieuse n'en pourra que profiter largement.

Il faut féliciter l'Université Laval de la belle initiative qu'elle prend de jeter les bases de cette faculté de lettres, dont le besoin était si grand au pays. Certes, une seule chaire, c'est peu. Mais c'est énorme déjà, surtout lorsque cette chaire est confiée à un titulaire de la valeur de M. de Labriolle. Il faut donc se réjouir d'un si beau commencement et espérer que bientôt les résultats viendront encourager l'Université à poursuivre et agrandir son œuvre.

PAUL.

L'HON. M. ACHILLE DORION

Nous publions aujourd'hui le portrait du nouveau juge de la Cour de Circuit, de Montréal : S.H. M. Achille Dorion.

Quoique très jeune encore, ses talents l'ont fait distinguer et tout le monde, tant du barreau que de la magistrature, n'a qu'une voix, paraît-il, pour approuver le choix du ministère.

Le 28 juillet dernier, un grand banquet lui était offert à l'hôtel Windsor. Son Honneur le maire, M.



Préfontaine ; le bâtonnier du barreau de Montréal, l'hon. juge M. Champagne, le secrétaire provincial M. A.-W. Atwater, les hon. juges Tait et Purcell, l'hon. M. C.-A. Geoffrion, et le député M. J.-A.-C. Madore étaient présents. Les invités formaient un total de cent cinquante personnes.

Inutile de dire que le héros fut fêté chaleureusement ; il a dû emporter un excellent souvenir de cette jolie soirée.

Ce sera un juge intègre, et tout à la fois bienveillant.

RECTIFICATION

Dernier numéro, page 226, 2e colonne, 4e ligne, il faut : "...ont lu les lignes que vous consacrez..." Même page, 3e colonne, 11e paragraphe, 4e ligne, lire : "...ragoûtante..."